BELGISCHE BEROEPSVERENIGING
VAN **ARTSEN-SPECIALISTEN** IN
MEDISCHE **BIOPATHOLOGIE**

DOOR DE WET ERKENDE
BEROEPSVERENIGING

UNION PROFESSIONNELLE BELGE
DES **MEDECINS SPECIALISTES**
EN **BIOPATHOLOGIE** MEDICALE

UNION PROFESSIONELLE
RECONNUE PAR LA LOI

Kroonlaan 20, 1050 Brussel – Avenue de la Couronne 20, 1050 Bruxelles
Tel. 02/649.21.47 - Fax 02/649.26.90 - info@vbs-gbs.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est avec consternation que notre union professionnelle, l'UPBMSBM, a pris connaissance des intentions des pharmaciens d'officine de se procurer et même de réaliser dans les pharmacies, les tests de détection rapide de la COVID-19. Telle est l'annonce que l'on peut lire dans la presse générale et la presse spécialisée.

En tant que représentants des médecins biologistes cliniques, nous estimons que cela n'est pas approprié.

Puisqu'il s'agit d'une proposition de loi, les pharmaciens (et d'autres professions des soins également citées) ne sont pas encore habilités à pratiquer des prélèvements naso-pharyngés après avoir été spécifiquement formés par un médecin dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, mais ils le seront. La demande du ministre était orientée vers un allègement des tâches des médecins, des infirmiers et des technologues des laboratoires médicaux qui doivent assurer des milliers de prélèvements tous les jours. Idéalement, ces praticiens professionnels peuvent prêter main forte aux centres de test et de triage.

Non seulement l'intention des pharmaciens d'officine, à savoir réaliser des tests de détection rapide de la COVID-19 dans leur officine, est contraire à la proposition de loi, mais cela nous paraît contre-indiqué pour plusieurs raisons :

- Pour le prélèvement mais aussi la réalisation des tests PCR ou des tests (rapides) antigéniques, il faut un environnement sécurisé, pourvu du matériel de protection personnelle nécessaire, soit une condition très difficile à remplir dans une officine de pharmacie.
- Les pharmaciens d'officine ne disposent pas d'une connexion à l'infrastructure informatique adéquate permettant de transmettre les résultats des tests rapides antigéniques au médecin prescripteur et à Sciensano.
- Il n'existe pas encore de stratégie de test claire en matière de tests rapides antigéniques par rapport aux normes standard des tests PCR.

- La qualité de certains tests rapides est sous-optimale et il n'est pas garanti que les pharmaciens utilisent les « meilleurs » tests rapides : d'ailleurs, il n'existe pas (encore) de label de qualité.
- Dans de nombreux cas, la lecture n'est pas positive/négative mais douteuse: l'examen doit alors être plus approfondi avec une anamnèse médicale au moins. Ensuite, nous savons que les tests rapides antigéniques connaissent un taux important de faux négatifs qui doivent être confirmés par un test PCR, conformément au règlement actuel.
- Le taux élevé de faux négatifs génèrera de fausses impressions de sécurité qui encourageront peut-être les personnes testées négatives à suivre moins strictement les mesures préventives contre la COVID-19.
- Dès que les 8 grands laboratoires (platform 2.0) seront installés, les tests PCR pourront de nouveau être distribués dans les 24 heures via le circuit régulier. Entre-temps, trois de ces laboratoires sont devenus opérationnels. La nécessité de capacité supplémentaire ne se justifie donc plus.
- Il sera difficile d'éviter que les patients symptomatiques se présentent aussi chez le pharmacien. Malheureusement, c'est aussi ce qui arrive tous les jours dans les pratiques des généralistes et les centres de prélèvement.
- Le chronométrage du prélèvement après un contact à risque est crucial et doit être supervisé par un médecin.

Pour finir: les intentions des pharmaciens d'officine peuvent être assimilées à de la pratique illégale de la médecine, en l'occurrence, de la spécialité de la biologie clinique.

Au nom de l'UPBMSBM,

Dr Henk Louagie	Dr Jérémie Gras	Dr Alin Derom
Secrétaire	Vice-président	Président